

Mme POUNOUSSAMY Martine
Psychologue de l'Éducation Nationale (Psy-EN)
en charge du conseil en orientation

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

Madame, Monsieur,

La classe de 3^{ème} constitue une étape importante dans l'élaboration du projet personnel de votre enfant : avant la fin de l'année scolaire, un choix d'orientation sera obligatoire.

Pour cela, votre enfant doit s'interroger sur lui-même, ses goûts, ses capacités et s'informer sur les différentes possibilités d'études.

En tant que *Psychologue de l'Éducation Nationale spécialisée dans le conseil en orientation*, j'interviens dans l'établissement pour accompagner, en lien avec l'équipe éducative, votre enfant dans la construction de son projet d'avenir.

Si vous avez des interrogations sur l'orientation ou pour tout autre difficulté, n'hésitez pas.

Nous pouvons nous rencontrer :

- **Au collège sur rendez-vous lundi après-midi et vendredi matin**

Classeur de rendez-vous à la vie scolaire - poste direct : 0262 28 28 14

- **Au CIO de St-Denis sur rendez-vous le jeudi**

5 rue Maréchal Leclerc, en face du grand marché en centre-ville - 0262 21 18 81

- **Au CIO de Ste Clotilde sur rendez-vous par mail : martine.pounoussamy@ac-reunion.fr**

TEMPS FORTS DE L'ORIENTATION EN 3^e
SPÉCIAL PARENTS

OCTOBRE 1 ^{er} trimestre	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2 ^{ème} trimestre	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN 3 ^{ème} trimestre	JUILLET
		CONSEIL DE CLASSE	FORMULATION DE VŒUX PROVISOIRES Remplir la fiche dialogue en indiquant les vœux d'orientation de votre enfant.		CONSEIL DE CLASSE : AVIS PROVISOIRE D'ORIENTATION	FORMULATION DE VŒUX DÉFINITIFS Remplir la fiche dialogue en indiquant les vœux d'orientation de votre enfant. Compléter le dossier d'affectation en indiquant par ordre de préférence, les formations, les enseignements d'exploration, les spécialités professionnelles... ainsi que les établissements visés.		CONSEIL DE CLASSE : DÉCISION D'ORIENTATION En cas de désaccord, vous pouvez vous entretenir avec le chef d'établissement et recourir à la commission d'appel (2 jours ouvrables).	INSCRIPTION Votre enfant doit s'inscrire dans l'établissement dès réception de la notification d'affectation.
			INSCRIPTION ET PRÉPARATION AUX ENTRETIENS PASSPRO Après s'être informé sur les formations professionnelles concernées par la procédure Passpro, votre enfant doit se manifester auprès de son PP pour qu'il l'inscrive. Aider votre enfant à rédiger sa « lettre guidée » et préparer son entretien (sa tenue vestimentaire, sa présentation orale...).		PARTICIPATION AUX ENTRETIENS PASSPRO Votre enfant doit impérativement apporter sa lettre guidée ; elle lui sera demandée lors de l'entretien.			RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION D'AFFECTATION	
			APPRENTISSAGE Pré-inscrire votre enfant dans un CFA. Aider à chercher un employeur, rédiger son CV et sa lettre de motivation, à préparer ses entretiens d'embauche.						
LE TEMPS DE LA RÉFLEXION Dialoguer avec votre enfant sur ses intérêts, ses projets, ses compétences scolaire, ses doutes... Rechercher ensemble des informations sur les formations et métiers. Faire le point lors de l'«entretien personnalisé d'orientation» et prendre régulièrement rendez-vous avec le PP et le PsyEN									
PÉRIODE DE STAGE EN ENTREPRISE (1 semaine) Aider votre enfant à rédiger son CV et sa lettre de motivation, à préparer ses entretiens.									
SALONS, FORUMS (liste sur les sites de l'Onisep, académiques, du département, de la mairie, de journaux spécialisés...) Collecter des ressources sur les formations et les métiers qui intéressent votre enfant. Aider votre enfant à organiser la visite : liste des exposants, plan du salon/forum, horaires des conférences et animations... Préparer ensemble des questions à poser aux différents interlocuteurs à rencontrer et éventuellement un CV et une lettre de motivation.									
MINI-STAGES, PORTES OUVERTES (liste sur les sites de l'Onisep, académiques...) S'informer avec votre enfant sur les établissements et les dates. Aider le à préparer des questions à poser aux différents interlocuteurs à rencontrer.									

Lexique
CFA: centre de formation d'apprentis
PsyEN: Psychologue de l'Éducation Nationale (ex COP)
PP: professeur principal